

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 795 expulsant fane Volde Tadik du territoire

n° 795

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juillet 1949

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1949

Date du numéro

31 juillet 1949

### VISAS

Les Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884; conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promuigué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du chef du service de la Sûreté,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est expulsée de la Côte française des Somalls, Pour infraction au décret du 2 février 1953 fixant les conditions d'admission et de séjour des étrangers en Côte française des Somalis, la nommée : Fane Woide Tadik, Ethphonienne, née 1922 à Addis-Abeba, fille de Wolde Tadik et de Abebeliche Waiïe-Mariam Art, 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

*pour le gouverneur et la delegationle secretaire generalR.*

**CHAMBOREDON**